

Prix conseillé : 0,50 €

# Le journal du NPA en Bourgogne-Franche Comté

# L'anticapitaliste

#3 : Janvier 2017

## Mobilisation réussie pour défendre Dominique Henri

*Le 12 janvier à Montbéliard :*  
**Mobilisation réussie pour défendre Dominique Henri, militante de la Confédération Paysanne, passant en correctionnelle pour avoir refusé de donner son ADN alors qu'elle était en garde à vue, suite à l'action menée contre la ferme des 1000 vaches en 2014.**



La Confédération paysanne et le comité de soutien à Dominique (CGT, FSU, Solidaires, Uniterres (syndicat paysan suisse lié à la conf), EELV, Ensemble, NPA, PdG, PCF, Alternatiba, etc.) avaient décidé de transformer cette journée en forums, débats sur le fichage des militants, l'industrialisation de l'agriculture.

Devant 300 personnes, Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne a apporté son entier soutien à Dominique. Le combat contre la ferme des 1000 vaches est un combat qu'on n'a pas lâché et qu'on ne lâchera pas, affirme-t-il. Ces fermes industrielles super-subsidées, ont-elles comme but de nourrir toute la population comme l'affirme Le Foll ? Foutaises ! Elles ne servent qu'à enrichir les

multinationales et à détruire nos vies et notre environnement. On est dans la déraison complète. L'alimentation est un bien commun, non une production industrielle ! Plutôt que d'empoisonner les pauvres, rendons accessibles à tous les produits de qualité.

Dominique, elle, explique pourquoi elle a refusé un prélèvement ADN (on a, notons-le, prélevé l'ADN de ses coincepsés à leur insu). Les ADN prélevés sont conservés pendant 40 ans, véritable danger que cette globalisation des données. Qui sait de quoi sera fait l'avenir ? Chacun a, en mémoire, les conséquences du fichage des Tsiganes, des communistes, des Juifs avant guerre. Et qui est fiché ? Les délinquants financiers ? Que non ! Ceux-ci ne sont pas tenus à donner leur

ADN, par contre au même titre que les criminels, les syndicalistes le sont. Qui peut nier qu'il y a une volonté politique de s'en prendre à tout contestataire de façon à les isoler et créer parmi la population une crainte devant toute résistance ? Pierre Darlu, généticien et chercheur est venu confirmer les analyses de Dominique.

Et pour le plaisir de tous, l'intervention de Charles Piaget, figure emblématique de la lutte des Lip « *Toutes les luttes ont des points communs. Toute contestation est criminalisée. Toutes nos luttes posent les critiques essentielles de cette société. Individuellement nous ne sommes pas des héros mais c'est le collectif qui est imaginaire et créateur* »...

...Suite page 2

### Au sommaire :

- Quand les promesses n'engagent que ceux qui y croient (p. 3)
- Hausse du smic : le fn préfère le « doigt d'honneur » au « coup de pouce » (p. 3)
- A Besançon comme partout en France, l'hôpital public paie le prix de l'austérité (p.4)
- Nouveaux effets de l'autonomie mortifère des universités : l'ufc dans la tourmente (p. 5)
- boulots de merde : du cireur au trader, enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers (p. 6)
- Vie du NPA (p. 6)



**NPA**  
NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

Suite de la page 1

...Les interventions qui suivirent furent tout aussi intéressantes, Bruno Lemerle pour l'UD et l'UL CGT, le camarade suisse d'Uniterres, etc.

C'est en joyeuse manifestation qu'on accompagna Dominique au tribunal.

Jugement rendu le 19 janvier à 14 heures, nous y serons ! Il faut noter que le procureur avoue s'être trompé en convoquant Dominique pour faute. En Cour d'appel d'Amiens, les quatre paysans inculpés pour le démantèlement de la salle de traite de la

ferme des 1000 vaches ont été relaxés, étant considérés comme lanceurs d'alerte ; et Dominique pour refus de prélèvement ADN a été condamnée à une amende de 300 euros. Qu'à cela ne tienne, comme la loi l'y autorise, le refus de prélèvement ADN peut être poursuivi de façon préventive. Donc Dominique passe au tribunal pour prévenir... toute action répréhensible ! N'est-elle pas une criminelle en puissance ? Le procureur a demandé 1000 euros d'amende.

Jugement rendu le 19 janvier à 14 heures.

M-A.D



### Forum de l'après midi du 12 janvier à Montbéliard lors de la journée de mobilisation pour défendre Dominique Henri

#### Analyse de la politique européenne en matière agricole

Politique faite de dérégulations pour produire toujours plus afin d'obtenir des parts du marché mondial et concurrencer les USA et la Nouvelle-Zélande, ce qui est quasiment impossible : en Nouvelle-Zélande, une ferme, c'est en moyenne 400 vaches avec du pâturage toute l'année et deux personnes pour l'entretien ; aux USA, ce sont les grands élevages de l'Est et les usines à lait sans aucun respect de règles AOC. On comprend mieux les subventions européennes accordées aux fermes industrielles à la main d'œuvre bon marché, la suppression des quotas laitiers, etc. Actuellement, ce sont les poudres de lait, fabriquées partout de façon similaire qui sont prisées sur le marché mondial, production la plus rentable pour les quelques grands groupes industriels. Cet acharnement à produire toujours plus amène à des catastrophes (il faut une tonne de pétrole pour produire une tonne de poudre de lait), or le prix du lait suit la courbe de la poudre de lait. L'Europe tue le prix du lait ! Elle a dû en juillet 2016 se résoudre à une régulation et le prix du lait a augmenté. Sans régulation des volumes, pas d'avenir ! Or cette politique est destructrice de l'environnement, de l'animal, de l'homme ! La méthanisation, c'est aussi le côté rémunérateur de ces fermes avec la vente de l'énergie produite à

EDF, mais quel dégât environnemental ; par exemple : il faut 3000 hectares pour absorber les effluents de la ferme des 1000 vaches, d'où un flux incessant de véhicules de transport. Il faut ajouter à cela les voyages en Belgique, car le lait produit est transformé en Belgique !

La conclusion de ces informations s'impose : des fermes, pas des usines !



Heureusement, pour finir la journée, une note d'espoir : le témoignage de paysans de coopératives jurassiennes produisant du comté. La production de comté, une AOP soumise à des règles très strictes. « On produit, on transforme, on vend » disent les paysans de la Coop, faisant ressortir l'analogie avec cette

phrase mythique des Lip « on fabrique, on vend, on se paie ». Ce que nous voulons disent-ils : la priorité au marché intérieur, Non au Tafta, au Ceta, à l'Ape. Nous voulons une régulation en cas de surplus de l'offre avec des produits à plus forte valeur ajoutée, fromages divers, fruits frais pour les collectivités locales, les marchés régionaux avec des éleveurs nombreux, des campagnes vivantes et des accords avec le sud de la Méditerranée pour reconstruire un monde vivable pour nos enfants.

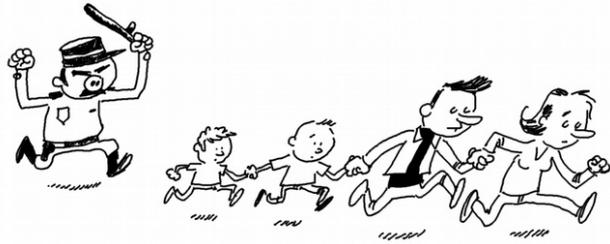
M-A.D

## QUAND LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y CROIENT

Lors du démantèlement de la jungle de Calais, Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'Intérieur, s'est engagé à ne pas avoir recours aux transferts Dublin (accords entre 32 pays européens permettant l'expulsion des demandeurs d'asile vers le pays de l'UE où leurs empreintes digitales ont été prélevées). Pascal Brice, directeur de l'Ofpra, a réitéré cette promesse et a annoncé qu'il acceptait de recevoir et traiter toutes les demandes d'asile des personnes provenant de Calais précisant que 85 % d'entre elles relevaient du statut de réfugiés.

Des milliers de demandeurs, forts de cette assurance, ont alors accepté d'être dispersés aux quatre coins de France dans les CAO (Centres de tri et d'orientation).

Mais le retour à la réalité n'a guère tardé ! Avant même que les demandes d'asile n'aient pu être faites, certains préfets dont celui de Besançon,



Raphaël Bartolt, ont commencé à isoler les personnes afin de les rendre plus vulnérables et de les renvoyer le plus rapidement possible. C'est ainsi qu'un jeune soudanais, Mansor, venu de Calais et domicilié à Grand-Charmont s'est vu expulsé de son logement, assigné à résidence dans un hôtel à Bart alors que l'audience au tribunal administratif décidant de son renvoi vers l'Italie n'a pas encore eu lieu.

À qui fera-t-on croire que le démantèlement de Calais était une œuvre humanitaire ?

M-A.D.

## HAUSSE DU SMIC : LE FN PRÉFÈRE LE « DOIGT D'HONNEUR » AU « COUP DE POUCE »

En réaction à l'annonce du gouvernement PS de refuser une fois de plus d'augmenter le salaire minimum, le Front national a publié un communiqué de condamnation particulièrement démagogique et vicieux.

Dans un premier temps, le communiqué dénonce « l'indifférence du gouvernement pour le pouvoir d'achat » et appelle à « revaloriser les salaires les plus bas » mais précise aussitôt que le coup de pouce devrait être « raisonnable bien sûr ». Raisonnable pour qui ? Jusqu'à combien est-ce « raisonnable » ? On ne le saura évidemment pas, l'enjeu pour le FN étant simplement de flatter un maximum d'électeurs potentiels.

Mais surtout, comment croire que tout ça est autre chose que de la pure démagogie quand le FN disait par ailleurs – par la voix de sa présidente – l'exact contraire il y a un an :



Ou seulement une semaine plus tôt :



Enfin, le vernis « social » finit de voler en éclat quelques lignes plus loin quand le FN déclare « Mais plus fondamentalement la hausse nécessaire des bas salaires ne peut passer que par une baisse des cotisations sociales salariales ». Voilà la proposition du FN ! Faire cadeau aux patrons des cotisations (qui est la partie socialisée de notre salaire) en faisant croire que cela aura un effet « fondamental » sur nos fiches de paye. C'est exactement la politique d'inspiration libérale menée par la droite et le PS depuis plus de 30 ans. Anti-système avez-vous dit ?

M.P.

## À BESANÇON COMME PARTOUT EN FRANCE, L'HÔPITAL PUBLIC PAIE LE PRIX DE L'AUSTÉRITÉ

Depuis des mois, des soignantEs des Urgences alertent les pouvoirs publics sur la saturation de ces services qui ne permet plus d'accueillir la population de manière satisfaisante.

Les directions et les différentes Agences régionales de santé temporisent autant qu'elles peuvent en mettant des moyens supplémentaires ici ou là, mais c'est largement insuffisant par rapport aux difficultés. CertainEs patientEs ne sont plus en sécurité. Ils attendent sur des brancards pendant des heures, en attente d'examens ou de lits sans surveillance adéquate.

Le personnel médical et paramédical est épuisé physiquement et psychologiquement.

L'épidémie de grippe à cette saison était largement prévisible et donc aurait dû être anticipée quant à ses conséquences dans les hôpitaux. Et ensuite ce sera la gastro, un accident de masse ? Les vicissitudes de l'existence quoi ! C'est à cela que servent les hôpitaux quand les gouvernements ne les

empêchent pas de fonctionner correctement.

Il est donc nécessaire d'ouvrir des lits de médecine afin d'assurer correctement la prise en charge des patientEs et de mettre fin à cette maltraitance institutionnelle.



La loi santé prévoit de supprimer 22 000 postes et 11 000 lits dans les hôpitaux. Au CHRU de Besançon, 21 lits ont récemment été supprimés. Et le personnel des urgences s'est réuni il y a quelques jours pour élaborer ses revendications.

Dans le même temps le personnel soignant du service gériatrie du CHRU s'est mis en grève vendredi 13 janvier 2017. Les

infirmières, aides-soignantes et ASH se sont organisées elles-mêmes, installant des banderoles, collant des affiches dans tout l'hôpital, distribuant des tracts aux collègues et aux usagerEs.

Et leur lutte a porté ses fruits ! Sur la majorité des revendications, l'équipe de gériatrie a obtenu satisfaction.

N.N.

*Tract distribué par les soignantEs :*

**« Des conditions de travail déplorables et des conditions d'accueil affligeantes ».** Pour le personnel du service gériatrie au « Trois Aile Nord » du CHRU de Besançon, il est urgent de « tirer une fois de plus la sonnette d'alarme ».

Soutenus par les syndicats Sud santé sociaux et FO, les soignantEs dénoncent la situation du service qui compte 30 lits, dont 6 en soins continus. Elles et ils se disent : « *démunis face à des patients âgés et fragiles présentant des polyopathologies* », « *contraints à faire un travail bâclé* » et s'interrogent sur la bientraitance des patients.

Dans ces conditions, **les soignantEs « s'épuisent physiquement et moralement, de nombreux arrêts en témoignent ».** Ils déplorent l'accumulation des heures supplémentaires non rémunérées et non récupérées, l'absence de remplacement des arrêts maladie et congés maternité, les conditions de travail dégradées (et notamment l'impossibilité de prendre une pause repas) et un manque de moyens matériels.

**« Au bord du burn-out, nous demandons simplement de l'aide. Le mal-être, la culpabilité et la frustration nous poussent à réagir. C'est une équipe en souffrance qui n'a pas les moyens de respecter la dignité, la sécurité et le bien-être des patients qui vous alerte. »**

## NOUVEAUX EFFETS DE L'AUTONOMIE MORTIFÈRE DES UNIVERSITÉS : L'UFC DANS LA TOURMENTE

Coincée entre le marteau de l'austérité et l'enclume de la Comue l'équipe présidentielle de l'université de Franche-Comté poursuit le sabordage de l'enseignement supérieur et de la recherche dans notre région. Cette fuite en avant dans le toujours moins de moyens a pris ce dernier semestre une tournure des plus alarmantes.

– Elle commence « en douceur » par un plan social qui ne dit pas son nom :

Un changement de calcul dans l'utilisation des « rompus de temps partiels » provoque le non-renouvellement de nombreux contrats de précaires au sein de l'université.

Lors de l'avant-dernier conseil d'administration, l'équipe dirigeante avait vaguement et rapidement évoqué le calcul des rompus (en gros, cinq temps partiels de titulaires à 80 % « créent » un contrat précaire à 100 %) comme piste à envisager pour faire de nouvelles économies budgétaires. Les différents représentants du personnel n'y avaient pas prêté une attention particulière...

Las, début octobre le directeur du SCD (l'ensemble des bibliothèques universitaires) a découvert avec consternation que ce changement de calcul allait provoquer de facto pour son service le passage de six emplois « appuyés budgétairement sur ces rompus » à un demi emploi !

Cette opération comptable qui ampute le SCD de près de 6 % de son personnel va s'appliquer dans toutes les composantes de l'université ! Outre son caractère particulièrement abrupt et inhumain vis à vis des personnes ainsi limogées elle s'attaque aussi à l'ensemble du personnel et plus particulièrement aux femmes en remettant en cause leur possibilité de choisir de travailler en temps partiel.

### Petit lexique :

**SCD** : Service commun de documentation. Regroupe l'ensemble des bibliothèques universitaires d'une université.

**Comue** : en bref il s'agit d'un regroupement (très souvent contraint !) d'universités et d'établissements de recherche. La Comue citée dans le texte regroupe, entre autres, l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté et l'université technologique de Belfort-Montbéliard.

Les « **rompus de temps partiels** » : en résumé, la gestion des « rompus » dans la fonction publique, c'est la gestion de la part non consommée des supports budgétaires correspondant aux postes de fonctionnaires délégués aux établissements par l'État, mais qui sont occupés par des agents à temps partiel. Ces « reliquats » peuvent être utilisés par les établissements de différentes façons.

– Elle continue en novembre « style décomplexé » par la décision de supprimer à l'UFR SLHS (la fac de lettres) dès la rentrée prochaine quatre filières, de geler de nombreux postes d'enseignants, de réduire drastiquement le volume d'heures d'enseignement et de faire ainsi passer le semestre d'enseignement de 12 à 10 semaines !

Face à la réaction immédiate du personnel et des étudiants unis dans la même détermination à ne pas laisser saccager leur faculté (600 personnes réunies en AG dans deux amphis bondés qui traversent le centre-ville en manif spontanée pour aller occuper la présidence de l'université et faire entendre leur colère aux membres du Conseil d'administration qui s'y déroule) le président Bahi (qui tweetait quelques jours plus tôt son soutien aux étudiants brésiliens en lutte !) choisit tout d'abord l'épreuve de force en faisant intervenir la police à l'université.



*Avec le président Bahi le dialogue social prend de la hauteur !*



Mais il revient très vite sur la suppression des filières ainsi que sur le passage du semestre de 12 à 10 semaines tout en faisant voter le 16 décembre un budget qui ne permettra pas à la fac de lettres de fonctionner correctement. Depuis la rentrée de janvier l'équipe présidentielle a annoncé une « obtention » de 62 000 heures de cours à la rentrée 2017 – contre les 54 000 accordées au départ et en dépit des 68 000 demandées pour faire tourner « correctement » l'UFR.

À l'heure où nous mettons en page le président Bahi présente ses vœux à la communauté universitaire... gageons qu'il oubliera dans ceux-ci les deux étudiants bisontins poursuivis par la justice pour avoir participé à une occupation pacifique de leur établissement !

*J.L.F.*

## BOULOTS DE MERDE : DU CIREUR AU TRADER, ENQUÊTE SUR L'UTILITÉ ET LA NUISANCE SOCIALES DES MÉTIERS

de Julien Brygo et Olivier Cyran, éditions La Découverte, 18,50 €

Comme l'indique le titre, les deux auteurs-journalistes, sont allés enquêter sur le monde du travail en 2016.

L'éventail est large, « du cireur de chaussures sponsorisé par Jean Sarkozy et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine au gestionnaire de patrimoine, du distributeur de prospectus de 75 ans qui se fait surexploiter pour compléter une retraite de misère au « personal shopper » qui accompagne des riches clientes dans leurs emplettes de luxe, de l'infirmière asphyxiée par le « lean management » au journaliste boursier qui récite les cours du CAC 40 »...

Intelligemment les deux auteurs s'interrogent sur l'utilité ou le potentiel de nuisance de tel ou tel

métier.

Ainsi s'appuyant sur une étude de la New Economic Foundation, ils comparent, avec les auteures de l'étude, les métiers qui enrichissent la société et ceux qui la détruisent.

Avec une méthode, certes approximative, ils en déduisent « qu'il n'est pas idiot de s'interroger sur ce que les métiers qui assurent la reproduction du capitalisme : conseiller en défiscalisation, banquier, publicitaire, etc. rapportent à la société, ou plutôt ce qu'ils détruisent comparés à celles et ceux « qui savent construire des maisons, cuisiner un pot-au-feu, soigner une furonculose, enseigner l'histoire ou jouer du saxophone... ».

Un livre bien écrit qui pose les bonnes questions et qui devient, de fait, subversif.

À lire de toute urgence !

N.N.

### Librairie La Brèche

Pour consulter le catalogue des œuvres disponibles, ou commander par internet, rendez-vous sur le site national : [www.la-breche.com](http://www.la-breche.com)



Le site du NPA Bourgogne-Franche comté, à inscrire dans vos favoris :

<http://bourgogne-franche-comte.npa2009.org/>

Pour contacter le comité NPA le plus proche de chez vous :

Comité belfortain : [npa-belfort@laposte.net](mailto:npa-belfort@laposte.net)

Comité bisontin : [cbnpa25@gmail.com](mailto:cbnpa25@gmail.com)

Comité Dijonnais : [daniele.patinet@orange.fr](mailto:daniele.patinet@orange.fr)

Comité Haut-Jura : [npa.hautjura@gmail.com](mailto:npa.hautjura@gmail.com)

Comité Lons-le-Saunier : [npa.lonslesaunier@orange.fr](mailto:npa.lonslesaunier@orange.fr)

Comité Pays Dolois : [npapaysdolois@laposte.net](mailto:npapaysdolois@laposte.net)

Comité de Montbéliard : [npa.montbeliard@laposte.net](mailto:npa.montbeliard@laposte.net)



La Poste fonctionne aussi. Vous pouvez nous écrire à :  
NPA - 2 rue du Porteau - 25 000 BESANCON

### Vie du NPA

#### Faites vivre l'Anticapitalisme !

La souscription 2017 commence... Pourquoi ?

Parce que l'argent est le nerf de la guerre même pour un parti anticapitaliste... Parce que les temps sont difficiles et les politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs nous vident les poches. Les cotisations des militant(e)s du NPA financent notre activité quotidienne mais cela ne suffit plus face aux attaques qui se multiplient. Nous nous devons d'être auprès des salarié(e)s, des chômeurs, des sans-papiers, des sans-logis... Nous devons soutenir les luttes internationales, les luttes écologiques, les luttes féministes...

Nous comptons plus que jamais sur vous, financièrement certes, mais encore plus tou(te)s ensemble dans la rue... **Merci !**

Comment verser ? Par chèque à l'ordre de « NPA souscription » à envoyer à NPA Besançon, 2 rue du Porteau, 25000 Besançon ou à confier à un(e) militant(e).

Par carte bancaire sur notre site : <http://npa2009.org/souscription>.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66 % du don.